



22 mars 2017

(17-1582)

Page: 1/2

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

**PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE – MESURES RÉCENTES  
MISES EN ŒUVRE**

COMMUNICATION DU BRÉSIL

La communication ci-après, datée du 22 mars 2017, est distribuée à la demande de la délégation du Brésil.

1. Le vendredi 17 mars 2017, la police fédérale brésilienne a révélé une enquête relative à des pratiques irrégulières concernant la certification de viande et de produits carnés par des membres du personnel du Ministère de l'agriculture dans 21 installations de transformation qui traitent des produits à base de viande de bœuf, de porc et de volaille.

2. Ces constatations initiales ont été prises très au sérieux par les autorités, et le Ministère de l'agriculture effectue une vérification et une enquête approfondies sur les faits. L'opération policière elle-même est la preuve de la transparence et de la crédibilité des contrôles existants. L'enquête a été initiée et entièrement réalisée par les autorités brésiennes. Le Président Michel Temer a lui-même convoqué une réunion le week-end des 18 et 19 mars 2017 pour évaluer la sécurité des consommateurs nationaux et de l'étranger en ce qui concerne la qualité de la viande produite dans le pays.

3. Les contrôles sanitaires au Brésil sont efficaces et fiables. Le Ministère de l'agriculture est largement reconnu pour son service rigoureux et solide d'inspection des produits d'origine animale, ce qui garantit ainsi la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires.

4. Le Brésil est l'un des principaux exportateurs de protéines animales au niveau mondial, et les normes d'excellence de ses produits sont classées parmi les meilleures au monde. La viande et les produits carnés brésiliens de grande qualité sont exportés dans plus de 150 pays. Pour cette raison, le système réglementaire brésilien fait l'objet de contrôles et d'une surveillance parmi les plus fréquents et les plus stricts au monde. Il répond aux prescriptions de plusieurs marchés très exigeants et comprend des inspections périodiques supplémentaires, un suivi et des contrôles internes et externes fondés sur une évaluation des risques.

5. Certains des principaux programmes visant à contrôler la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires sont bien connus de nos importateurs: le Plan national de contrôle des résidus et des contaminants (PNCRC), le Programme d'évaluation de la conformité pour les produits d'origine animale (PAC-POA) et le Programme de réduction des agents pathogènes (PRP).

6. Depuis la publication des enquêtes, plusieurs mesures ont été prises. La préoccupation et l'engagement majeurs sont d'assurer la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires. En même temps, même si les allégations de comportement répréhensible des vérificateurs sont sérieuses, elles doivent être mises en perspective:

- Sur les 11 000 employés du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement, 2 300 sont des vérificateurs s'occupant de l'inspection sanitaire des produits d'origine animale, mais seulement 33 personnes sont visées par une enquête pour conduite inappropriée; tous ces fonctionnaires ont été suspendus en attendant la

conclusion de la procédure administrative en cours, outre l'enquête pénale qui a déjà été lancée.

- Sur les 4 837 unités de transformation de produits d'origine animale soumises à des inspections sanitaires fédérales, seulement 21 sont visées par des irrégularités, d'après ce qui est allégué. Trois d'entre elles ont dû interrompre leurs activités et toutes font actuellement l'objet d'une nouvelle vérification par les fonctionnaires du siège, le but étant de chercher des éléments de preuve matériels de non-conformités dans les produits. En outre, les autorisations d'exportation de ces 21 installations ont été suspendues à titre préventif.
- Uniquement en 2016, 853 000 expéditions de produits d'origine animale du Brésil ont été exportées. Sur celles-ci, seules 184 expéditions ont été considérées comme non conformes par les autorités importatrices – souvent pour des motifs non sanitaires, comme l'étiquetage ou une documentation incomplète.
- Enfin, les enquêtes ne visent pas les systèmes d'inspection de l'agriculture et de l'élevage en place, dont la rigueur est largement reconnue, mais plutôt quelques cas isolés de comportement répréhensible à titre individuel.

7. Le Brésil réaffirme que les programmes sanitaires officiels et les contrôles spécifiques sur les produits d'origine animale élaborés dans le pays sont maintenus de manière adéquate. Les protocoles et les procédures de surveillance du Ministère de l'agriculture sont efficaces et ont pour effet des produits alimentaires sûrs et de qualité pour la consommation. Nous réaffirmons que nous sommes déterminés à améliorer continuellement les garanties de nos systèmes de contrôle sanitaire.

8. Tous les organismes gouvernementaux pertinents du Brésil travaillent ensemble pour éclaircir les questions examinées dans l'enquête et répondre à toutes les préoccupations qui pourraient être soulevées par nos partenaires commerciaux. Les autorités brésiliennes ont été en contact avec celles des marchés importateurs depuis que l'enquête a été révélée. Il va sans dire que la Mission du Brésil à Genève se tient à disposition pour répondre à toute question ou demande qui lui sera soumise à cet égard.

9. Le Brésil espère que les Membres tiendront compte de tous les renseignements communiqués à ses partenaires et à ce comité, qui seront mis à jour au besoin. Dans cet esprit de transparence et de coopération, nous comptons sur les Membres pour ne pas recourir à des mesures qui constitueraient des restrictions arbitraires du commerce international ou iraient à l'encontre des disciplines de l'Accord SPS et d'autres règles de l'OMC.

---